

une demande pour qu'on envoie un brise-glace au secours du navire de chasse au phoque *Lady Johnson*, qui se trouve au large de la côte est de Terre-Neuve? Dans l'affirmative, le brise-glace a-t-il réussi à libérer le navire?

M. l'Orateur: On me permettra de faire remarquer que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*, à moins qu'elle ne soit particulièrement urgente.

M. Tucker: Il y a urgence puisqu'il y a un équipage de 18 personnes à bord du navire et, étant donné le danger dans lequel il se trouve, j'estime que la question est importante.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Je puis dire maintenant que la mission de secours a été couronnée de succès.

(Texte)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA COMMISSION DES DIVORCES ET LA NOMINATION D'UN JUGE À LA COUR DE L'ÉCHIQUIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice. Peut-il dire à la Chambre si les autorités provinciales de Québec et de Terre-Neuve seront consultées avant que le gouvernement fédéral ne procède à la nomination d'un juge à la Cour de l'Échiquier, juge dont la fonction sera d'entendre les causes de divorce émanant de ces deux provinces?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que cette question soit particulièrement urgente. De toute façon, elle devrait être posée personnellement au ministre, plutôt qu'à la Chambre.

LA DÉFENSE NATIONALE

COMMISSIONS REMISES AUX OFFICIERS DE LANGUE FRANÇAISE

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) m'a posé une question qui laissait sous-entendre que les commissions ou brevets d'officiers n'étaient rédigés qu'en anglais. Il me fait plaisir d'informer mon honorable ami que les commissions ou brevets ont toujours pu, et peuvent encore, être obtenus dans les deux langues. Ceci est laissé au choix de l'officier.

Je dois également informer mon honorable ami qu'un avis a été envoyé aux officiers cadets, pour leur rappeler qu'ils peuvent obtenir leurs brevets dans la langue de leur choix.

(Traduction)

GARDES DES SALLES D'EXERCICE—PRÉFÉRENCE AUX ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lucien Cardin (ministre associé de la Défense nationale): Lundi dernier, l'honorable député de Timiskaming a demandé quelle est la situation des gardes engagés pour surveiller les salles d'exercice. Il a aussi demandé si la priorité accordée aux anciens combattants s'appliquait à ces gardes.

En réponse à la première partie de sa question, je puis lui dire que ces hommes ont été engagés à titre de gardiens. Quant à la priorité accordée aux anciens combattants, ces hommes sont nommés temporairement en vertu de l'article 24 de la loi sur le service civil et bien que la majorité ait droit à la priorité accordée pour service de guerre, cette priorité n'a pas été imposée en raison de la nature temporaire de l'emploi.

Cependant, j'ajouterai ceci: maintenant qu'il est devenu nécessaire pour une période indéfinie de maintenir un service de surveillance, une demande a été faite visant à établir des emplois classifiés du service civil. Lorsque l'autorisation aura été accordée, la Commission du service civil prendra les dispositions usuelles pour recruter, nommer et affecter un personnel compétent à ces emplois.

(Texte)

QUESTIONS OUVRIÈRES

QUESTION RELATIVE AUX RÉGIONS DÉSIGNÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et de la Production de défense et j'espère, cette fois-ci, recevoir une réponse plus complète.

Le ministre a-t-il révisé les critères utilisés pour désigner les régions sous-développées du pays, et peut-on espérer avoir sous peu une liste des nouvelles régions à être désignées?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie et de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà annoncé qu'on ferait une révision l'été prochain, et c'est à ce moment-là qu'on annoncera les nouvelles régions, s'il y en a.

M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Les critères de base servant à désigner ces régions ont-ils été changés, selon certaines observations qui ont été faites?

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur.